

# RAPPORT

## INDICATEURS RH DES ESMS

Restitution des indicateurs RH du  
tableau de bord des ESMS 2018-2020

Direction de l'Autonomie

## **Table des matières**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>La participation des ESMS Franciliens au TDB-MS .....</b>	<b>4</b>
<b>Répartition du personnel par fonction .....</b>	<b>8</b>
<b>Taux de personnels occupant une fonction de management ....</b>	<b>11</b>
<b>Taux d'équivalent temps plein (ETP) vacants.....</b>	<b>12</b>
<b>Taux de prestations externes sur les prestations directes .....</b>	<b>15</b>
<b>Taux d'absentéisme .....</b>	<b>16</b>
<b>Taux de rotation des personnels sur effectifs réels.....</b>	<b>18</b>
<b>Pyramide des âges du personnel .....</b>	<b>19</b>
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>20</b>

# INTRODUCTION

Le tableau de bord de la performance du secteur médico-social (TDB MS) est soumis à l'obligation de remplissage pour vingt catégories d'établissements du champ médico-social (ESMS)<sup>1</sup>. Depuis sa généralisation en 2019, la campagne est annuelle et les données de restitution portant sur l'activité N-1 sont mises à disposition par l'ATIH sur la plateforme Tableau de bord (<https://tdb-esms.atih.sante.fr/>) sous forme :

- De données de benchmark au niveau départemental, régional et national pour chaque catégorie d'établissement.
- D'indicateurs individuels au niveau établissement.

L'objectif de ce rapport est de diffuser les indicateurs régionaux et nationaux de pilotage des ESMS des secteurs Personnes Agées (PA) et Personnes en situation de Handicap (PH) sous compétence de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il s'agit d'une part, de favoriser l'échange de pratiques entre ESMS et organismes gestionnaires (OG), et d'autre part, de faciliter les dialogues de gestion entre ARS et ESMS, lors des phases de contractualisation puis suivis des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les catégories d'établissements sous compétence ARS concernés sont les suivants :

## **Champ Personnes en situation de handicap – public Enfant**

### ***Etablissements***

- Institut d'éducation motrice (IEM)
- Établissement pour enfants ou adolescents polyhandicapés (EEAP)
- Institut médico-éducatif (IME)
- Institut pour déficients auditifs (IDA)
- Institut pour déficients visuels (IDV)
- Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)

### ***Services***

- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)

### ***Autres***

- Centre action médico-sociale précoce (CAMSP)
- Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

## **Champ Personnes en situation de handicap – public Adulte**

### ***Etablissements***

- Centre de rééducation professionnelle (CRP)
- Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT)
- Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées (EAM)
- Maison d'accueil spécialisé (MAS)

### ***Services***

- Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)

---

<sup>1</sup> Arrêté du 06 avril 2019 relatif à la généralisation du tableau de bord

## **Champ Personnes Agées**

### ***Etablissements***

- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

### ***Services***

- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD)

Cette étude s'attache à restituer l'axe 2 – Ressources Humaines du tableau de bord de la performance dont les indicateurs sont les suivants :

- Répartition du personnel par fonction
- Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management
- Taux d'équivalent temps plein (ETP) vacants
- Taux de prestations externes sur les prestations directes
- Taux d'absentéisme
- Taux de rotation des personnels sur effectifs réels
- Pyramide des âges du personnel

### ***Précaution de lecture***

Le TDB MS est alimenté par les ESMS de l'ensemble du territoire français, sur une base déclarative. Les analyses contenues dans ce document sont donc basées sur les déclarations des ESMS. Par conséquent, la justesse de ces analyses est conditionnée par la fiabilité des données renseignées. Dans tous les cas, leur calcul est alors celui attendu par le guide des indicateurs diffusé par l'ATIH (consultable sur <https://www.atih.sante.fr/tdb-esms-2021-0>).

Les campagnes 2020 et 2021, récoltant les données arrêtées au 31/12/2019 et 31/12/2020, ont été réalisées dans le contexte de la crise sanitaire.

### ***Modalités de restitution***

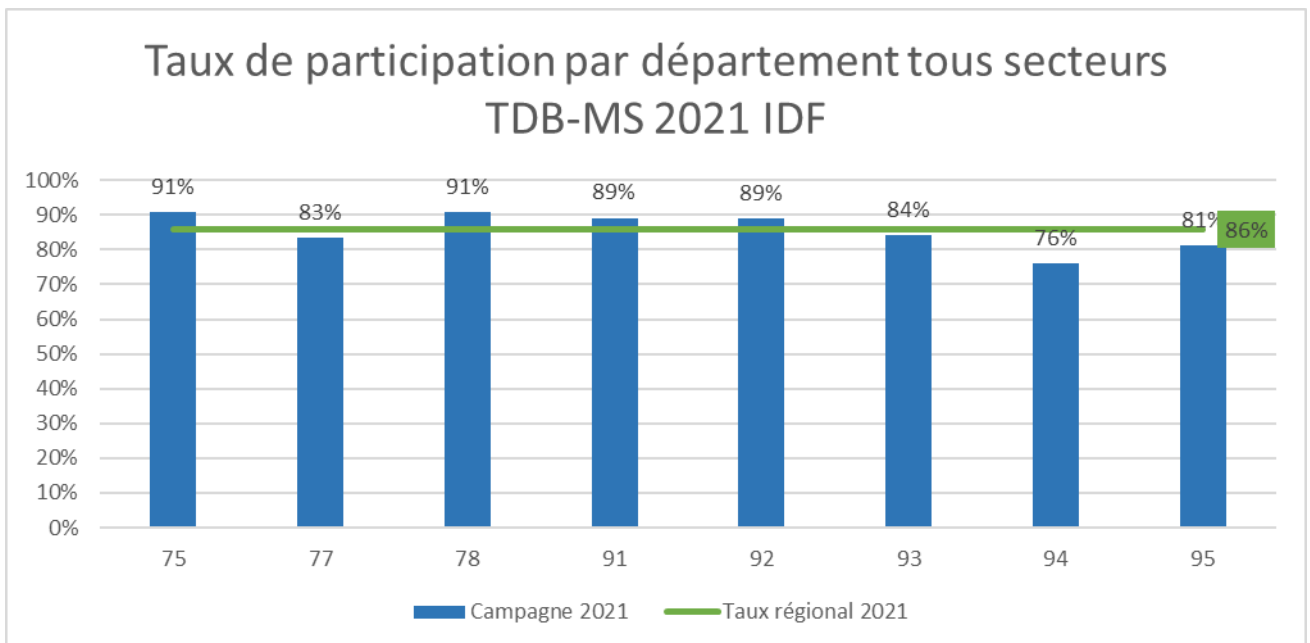
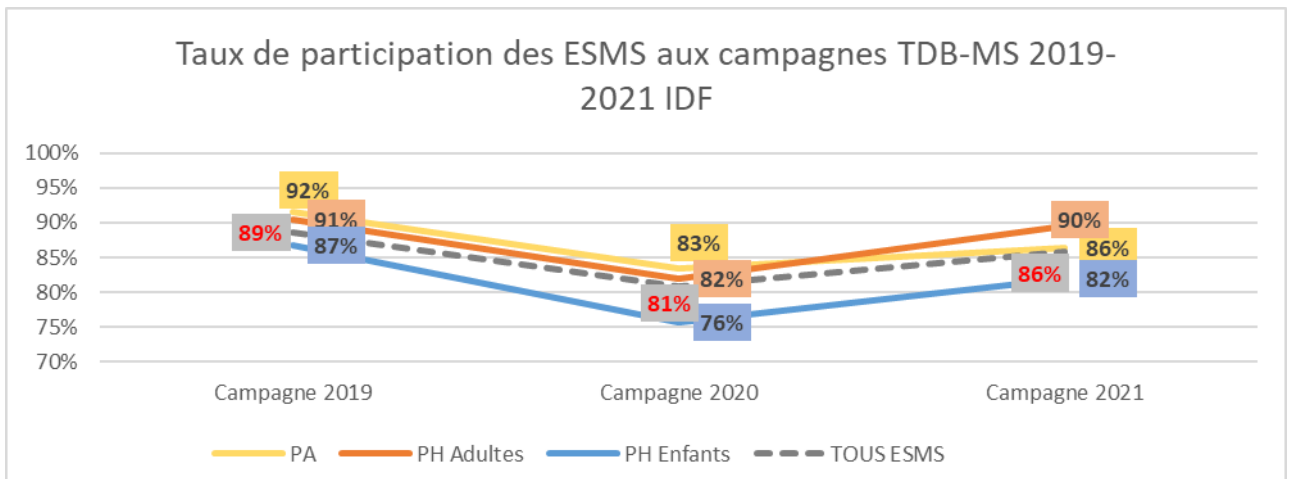
Les indicateurs restitués dans le présent rapport correspondent **à la médiane des indicateurs des établissements ayant validé la campagne tableau de bord en 2019, 2020, et 2021<sup>2</sup>**. La médiane correspond à la valeur centrale qui partage en deux une distribution de données, et non la moyenne. En effet, la médiane est plus représentative d'une série de données notamment dans les situations de distributions asymétriques de données ; par ailleurs, elle est plus robuste que la moyenne en présence de valeurs extrêmes. Ces valeurs médianes sont restituées pour chaque catégorie d'établissement et d'indicateur. Les données relatives à la catégorie Institut d'éducation sensorielle (IES) ne sont pas restituées dans le présent rapport, car un seul ESMS concerné en 2020 en Ile-de-France. Les diagrammes en boîte ou « boîte à moustache » restituant la dispersion d'un indicateur entre sa valeur minimale, maximale sont issues des restitutions graphiques consultables sur <https://www.atih.sante.fr/tdb-esms-2021-0>

---

<sup>2</sup> La validation du tableau de bord est conditionné au remplissage d'au moins 80% des données du tableau de bord.

# La participation des ESMS Franciliens au TDB-MS

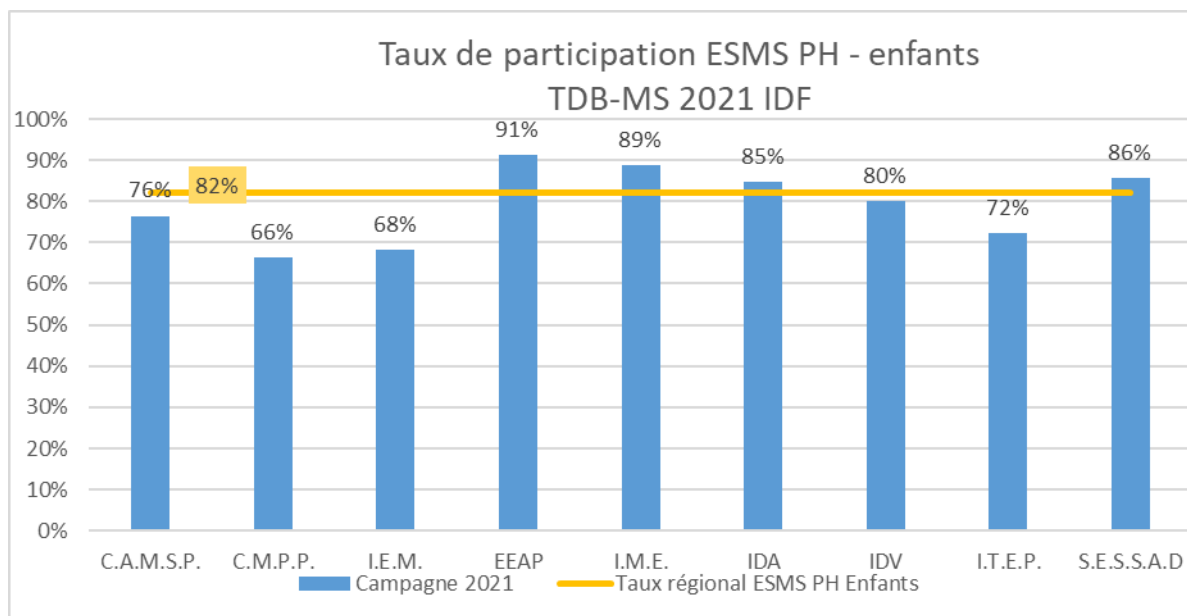
Parmi les 2 082 ESMS inscrits à la campagne 2021 (hors ESMS sous compétence exclusive des conseils départementaux (CD)), 1 787 ont validé la campagne avec un taux de remplissage du questionnaire supérieur ou égal à 80%. Le taux de participation régional est de **86%**, en hausse de cinq points par rapport au taux observé lors de la campagne TDB-MS 2020. A noter que la participation reste en baisse de près de trois points par rapport à la campagne TSB-MS 2019 qui reste la première année de généralisation, et de participation obligatoire au TDB-MS.



## Champs Personnes en situation de Handicap (PH)

### Public Enfant

Parmi les 649 ESMS inscrits à la campagne 2021, 532 ont validé la campagne (hors ESMS sous compétence exclusive du CD). Le taux de participation régional, pour le secteur personnes en situation de handicap public enfant, est de **82%**, soit près de cinq points en deçà du taux de participation régional observé lors de la campagne TDB MS 2019.

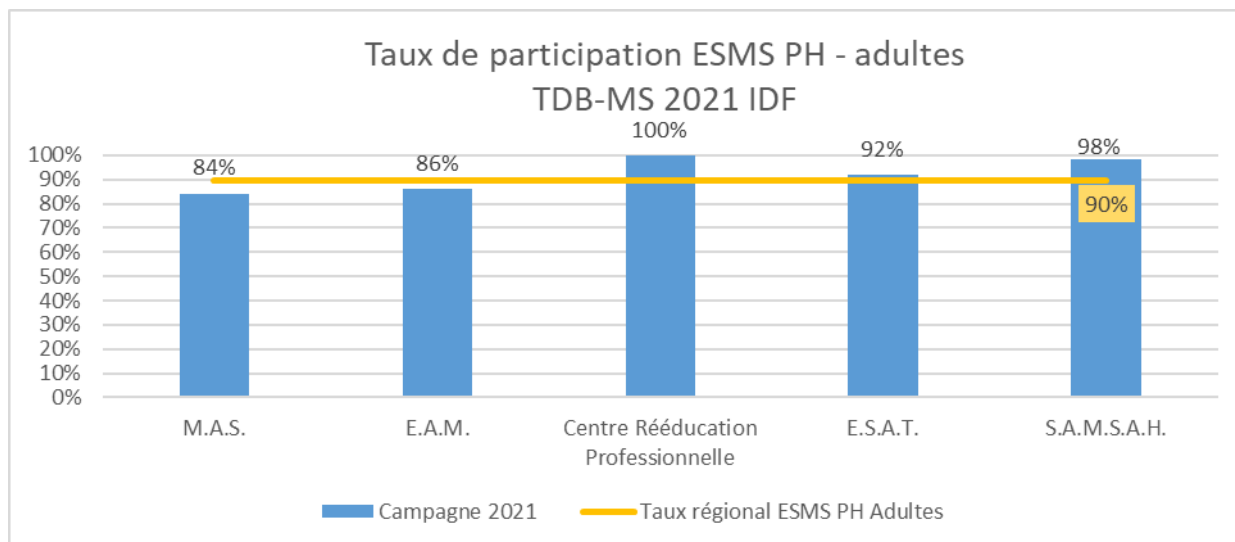


	Validés		TOTAL
	% établissements	Nb établissements	
<b>TDB MS 2021</b>			
C.A.M.S.P.	76%	26	34
C.M.P.P.	66%	67	101
I.E.M.	68%	15	22
EEAP	91%	31	34
I.M.E.	89%	172	194
IDA	85%	11	13
IDV	80%	4	5
I.T.E.P.	72%	26	36
S.E.S.S.A.D	86%	180	210
<b>Total PH Enfants</b>	<b>82%</b>	<b>532</b>	<b>649</b>

\*Note de lecture : Les catégories d'établissements identifiées en rouge sont celles dont le taux de participation n'a pas augmenté entre les campagnes 2020 et 2021

## Public Adultes

Parmi les 524 ESMS inscrits à la campagne 2021, 469 ont validé la campagne (hors ESMS sous compétence exclusive du CD). Le taux de participation régional, pour le secteur personnes en situation de handicap public adultes, est de **90%**, soit un point en deçà du taux de participation régional observé lors de la campagne TDB MS 2019.

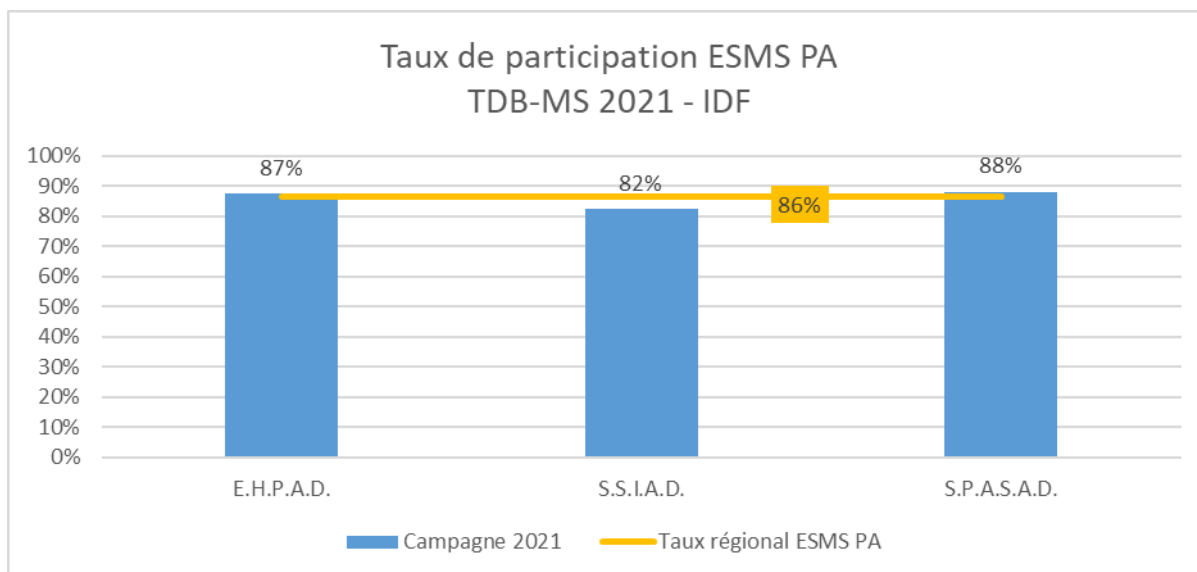


TDB MS 2021	Validés		TOTAL
	% établissements	Nb établissements	
M.A.S.	84%	91	108
E.A.M.	86%	129	150
CRP	100%	18	18
E.S.A.T.	92%	178	194
S.A.M.S.A.H.	98%	53	54
<b>TOTAL PH Adultes</b>	<b>90%</b>	<b>469</b>	<b>524</b>

*\*Note de lecture : Les catégories d'établissements identifiées en rouge sont celles dont le taux de participation n'a pas augmenté entre les campagnes 2020 et 2021*

## Champs Personnes âgées

Parmi les 909 ESMS inscrits à la campagne 2021, 786 ont validé la campagne. Le taux de participation régional, pour le secteur personnes âgées, est de **86%**, soit six points en deçà du taux de participation régional observé lors de la campagne TDB MS 2019.



TDB MS 2021	Validés		TOTAL
	% établissements	Nb établissements	
E.H.P.A.D.	87%	621	710
<b>S.S.I.A.D.</b>	<b>82%</b>	<b>150</b>	<b>182</b>
S.P.A.S.A.D.	88%	15	17
<b>TOTAL PA</b>	<b>86%</b>	<b>786</b>	<b>909</b>

*\*Note de lecture : Les catégories d'établissements identifiées en rouge sont celles dont le taux de participation n'a pas augmenté entre les campagnes 2020 et 2021*



## Répartition du personnel par fonction

**Définition :** La répartition des effectifs centralise l'ensemble des ETP par fonction et qui sont effectivement présents au 31/12 de l'année N-1. Sont pris en compte les postes pourvus par un personnel en CDI / titulaires ou en CDD.

### Précisions sur les fonctions présentées

- ETP réels Direction/Encadrement au 31/12
- ETP réels Administration/Gestion au 31/12
- ETP réels Services généraux au 31/12
- ETP réels Restauration au 31/12
- ETP réels Socio-éducatif au 31/12 (AMP (pour les ESMS PH), animateur, moniteur/éducateur, éducateur spécialisé, assistant social, autres)
- ETP réels Paramédical au 31/12 (IDE, AMP, aide-soignant, kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute, d'orthophoniste)
- ETP réels Psychologue AU 31/12
- ETP réels ASH au 31/12
- ETP réels Médical au 31/12 (médecin coordonnateur, Autres)
- ETP réels de personnel Education nationale au 31/12
- ETP réels Autres fonctions au 31/12

Répartition des ETP au 31/12/2020 par fonction	Personnes âgées		Adultes en situation de handicap		Enfants en situation de handicap			Ensemble
	EHPAD	SSIAD - SPASAD	PH Adulte - Etablissement	PH Adulte - Service	PH Enfant - Etablissement	PH Enfant - Service	PH Enfant - CAMSP CMPP	
Direction / Encadrement	4%	9%	7%	10%	6%	9%	9%	6%
Administration / Gestion	4%	6%	6%	8%	6%	13%	9%	6%
Services généraux	4%	0%	9%	1%	12%	3%	2%	6%
Restauration	4%	0%	1%	0%	1%	0%	0%	2%
Socio-éducatif	3%	0%	47%	36%	53%	31%	42%	21%
Psychologue	1%	1%	2%	7%	4%	15%	10%	2%
ASH	24%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	13%
Paramédical	52%	84%	25%	36%	12%	24%	22%	41%
Médical	1%	0%	1%	2%	1%	3%	2%	1%
Personnel Education nationale	0%	0%	0%	0%	4%	2%	1%	1%
Autres fonctions	1%	0%	1%	0%	0%	1%	1%	1%
<b>Total ETP</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La répartition de personnel par fonction diffère en fonction de la catégorie d'établissement et notamment la prédominance des métiers.

- 77% du personnel des EHPAD se compose d'ETP paramédicaux et d'ASH
- 84% du personnel des SSIAD sont des paramédicaux
- 72% du personnel des ESMS PH sont des paramédicaux et personnels socio-éducatifs

Les ESMS PH enfants ont une répartition du personnel plus dispersée :

- Pour les établissements 77% du personnel est représenté par les fonctions socio-éducative, paramédicale, services généraux (exemple :veilleur de nuit).
- Pour les services, 70% du personnel est représenté par les fonctions socio-éducative, paramédicale et psychologue.

Focus sur le nombre d'ETP déclarés par les ESMS ayant validé leur tableau de bord de la performance 2020 :

Répartition des ETP au 31/12/2020 par fonction*	Personnes âgées		Adultes en situation de handicap		Enfants en situation de handicap			Ensemble
	EHPAD	SSIAD - SPASAD	PH Adulte - Etablissement	PH Adulte - Service	PH Enfant - Etablissement	PH Enfant - Service	PH Enfant - CAMSP CMPP	
Direction / Encadrement	1 682	391	1 031	86	669	235	121	<b>4 216</b>
Administration / Gestion	1 794	260	951	69	661	242	233	<b>4 211</b>
Services généraux	1 788	19	1 273	7	1 201	60	37	<b>4 386</b>
Restauration	1 419	0	148	-	125	-	-	<b>1 692</b>
Socio-éducatif	1 144	13	6 892	297	5 537	1 073	138	<b>15 095</b>
Psychologue	536	28	258	55	375	259	293	<b>1 804</b>
ASH	9 830	3	223	-	11	6	5	<b>10 078</b>
Paramédical	21 041	3 808	3 714	294	1 247	574	341	<b>31 020</b>
Médical	447	2	95	18	112	48	78	<b>800</b>
Personnel Education nationale	1	-	7	-	394	37	28	<b>468</b>
Autres fonctions	482	9	189	-	37	19	2	<b>738</b>
<b>Total ETP</b>	<b>40 165</b>	<b>4 534</b>	<b>14 783</b>	<b>826</b>	<b>10 370</b>	<b>2 553</b>	<b>1 276</b>	<b>74 508</b>

\*Les effectifs ont été redressés pour l'île de France au prorata du nombre de places par catégorie d'établissement (Hors CAMSP et CMPP)

### Rappel du taux de remplissage du tableau de bord de la performance par catégories de structures

	TDBMS 2020 validé	Total ESMS	Taux de participation
EHPAD	621	710	87%
PH Adulte - Etablissement	416	470	89%
PH Adulte - Service	53	54	98%
PH Enfant - Etablissement	259	304	85%
PH Enfant - Service	180	210	86%
SSIAD - SPASAD	165	199	83%
PH Enfant - CAMSP CMPP	93	135	69%
<b>Total général</b>	<b>1787</b>	<b>2082</b>	<b>86%</b>

## Focus sur les ETP paramédicaux par métiers

Répartition des ETP paramédicaux au 31/12/2020 par métiers	Personnes âgées		Adultes en situation de handicap		Enfants en situation de handicap			Ensemble
	EHPAD	SSIAD - SPASAD	PH Adulte - Etablissement	PH Adulte - Service	PH Enfant - Etablissement	PH Enfant - Service	PH Enfant - CAMSP CMPP	
IDE	16,9%	17,3%	19,4%	41,7%	24,6%	2,5%	2,5%	<b>17,3%</b>
Aide soignant	68,8%	78,9%	63,1%	36,5%	16,4%	3,0%	0,3%	<b>64,6%</b>
AMP	10,3%	1,0%	9,1%	4,3%	1,3%	1,0%	0,1%	<b>8,3%</b>
Orthophoniste	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	13,8%	21,3%	36,4%	<b>1,5%</b>
Kinésithérapeute	0,2%	0,0%	0,9%	0,0%	6,8%	8,6%	6,3%	<b>0,8%</b>
Ergothérapeute	0,5%	1,4%	2,3%	10,5%	7,9%	16,6%	5,3%	<b>1,6%</b>
Psychomotricien	1,8%	1,1%	3,5%	4,8%	25,3%	39,3%	46,8%	<b>4,2%</b>
Autre paramédical	1,6%	0,3%	1,5%	2,2%	3,9%	7,8%	2,3%	<b>1,7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Parmi les personnels paramédicaux, les IDE et les aide-soignants représentent plus de 70% des professionnels dans les structures accueillant des personnes âgées ainsi que dans les structures pour adultes en situation de handicap.

La composition du personnel paramédical au sein des structures accueillant des enfants en situation de handicap est plus dispersée. Aux IDE et aide-soignants s'ajoute une part importante d'orthophonistes et de psychomotriciens au sein des établissements. Quant aux services, 70% de leur personnel paramédical se compose d'orthophonistes, de psychomotriciens et d'ergothérapeutes.

Répartition des ETP paramédicaux au 31/12/2020 par métiers*	Personnes âgées		Adultes en situation de handicap		Enfants en situation de handicap			Ensemble
	EHPAD	SSIAD - SPASAD	PH Adulte - Etablissement	PH Adulte - Service	PH Enfant - Etablissement	PH Enfant - Service	PH Enfant - CAMSP CMPP	
IDE	3 551	658	720	123	306	14	9	<b>5 381</b>
Aide soignant	14 474	3 005	2 342	108	204	17	1	<b>20 152</b>
AMP	2 161	39	340	13	16	6	0	<b>2 574</b>
Orthophoniste	1	-	9	-	172	123	124	<b>428</b>
Kinésithérapeute	41	-	35	-	85	49	22	<b>232</b>
Ergothérapeute	100	52	84	31	99	95	18	<b>478</b>
Psychomotricien	381	44	129	14	315	225	159	<b>1 267</b>
Autre paramédical	333	11	56	7	49	45	8	<b>508</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 041</b>	<b>3 808</b>	<b>3 714</b>	<b>294</b>	<b>1 247</b>	<b>574</b>	<b>341</b>	<b>31 020</b>

\*Les effectifs ont été redressés pour l'Île de France au prorata du nombre de places par catégorie d'établissement (Hors CAMSP et CMPP)

## Taux de personnels occupant une fonction de management

**Objectif de l'indicateur :** L'indicateur doit permettre d'avoir une vision précise de l'importance de l'encadrement au sein des équipes.

**Définition :** Part des ETP occupant une fonction de management (Directeur, cadre de santé, chef de service, coordonateurs médicaux et paramédicaux) sur les ETP Réels. Les ETP "faisant fonction de" sont compris dans l'indicateur.

Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management (en %)	Médiane IDF	Médiane Nationale
EHPAD	5,24	4,60
SSIAD - SPASAD	9,36	10,30
PH Adulte - Etablissement	8,29	6,08
PH Adulte - Service	9,65	7,94
PH Enfant - Etablissement	6,54	6,10
PH Enfant - Service	9,87	9,40
PH Enfant - CAMSP -CMPP	8,61	7,10

Quelque soit le champ (PA/PH) le taux de personnels occupant une fonction d'équipe ou de management est plus élevé dans les structures de services. La médiane est supérieure à 9%. Globalement au sein des ESMS franciliens, la médiane du taux de personnel occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management est supérieure à la médiane nationale excepté dans les SSIAD.

Les EHPAD sont les établissements où ce taux d'encadrement est le plus faible, tant au niveau régional que national.

### **Focus sur la part des EHPAD ne déclarant pas de Médecin coordonnateur.**

Analyse de la part des EHPAD ne déclarant pas de médecins coordonnateurs (medco) au sein du tableau de bord de la performance et des ERRD 2020<sup>3</sup>.

	Source TDB-MS 2020	Source ERRD 2020 IDF	Source ERRD 2020 France Métropolitaine
Nombre d'EHPAD	707	707	7434
Nombre total d'EHPAD avec une donnée accessible	608	638	6282
Nombre d'EHPAD ETP Medco = 0 ou non renseigné	85	109	1602
<b>Part des EHPAD ne déclarant pas de MEDCO dans les ETP</b>	<b>14,0%</b>	<b>17,1%</b>	<b>25,5%</b>

<sup>3</sup> Etat réalisé des recettes et des dépenses au titre de l'activité 2020. Données issues de l'annexe sur les effectifs rémunérés – Hors ETP externe - Extraction Diamant.

## Taux d'équivalent temps plein (ETP) vacants

**Objectif de l'indicateur :** Repérer la part des postes vacants par rapport au nombre de postes budgétés (ou « retenus » au sens du budget prévisionnel).

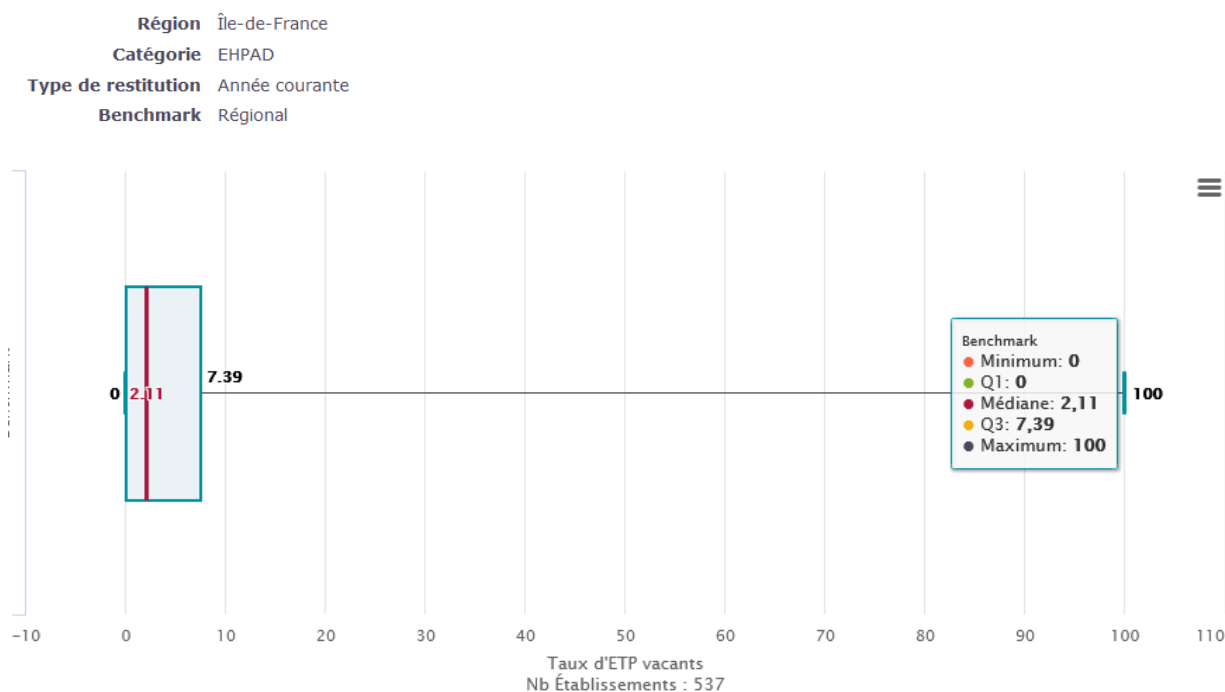
**Définition :** Les postes sont réputés vacants lorsque l'absence **est supérieure à 6 mois et lorsqu'ils sont non pourvus ou lorsqu'ils sont pourvus grâce à une prestation externe, libérale ou conventionnelle.**

Taux d'ETP vacants 2020 (en %)	Médiane IDF	Médiane Nationale
EHPAD	2,11	0,83
SSIAD - SPASAD	8,32	0,00
PH Adulte - Etablissement	2,90	0,86
PH Adulte - Service	9,88	0,36
PH Enfant - Etablissement	4,30	1,82
PH Enfant - Service	6,82	2,65
PH Enfant - CAMSP -CMPP	5,47	3,64

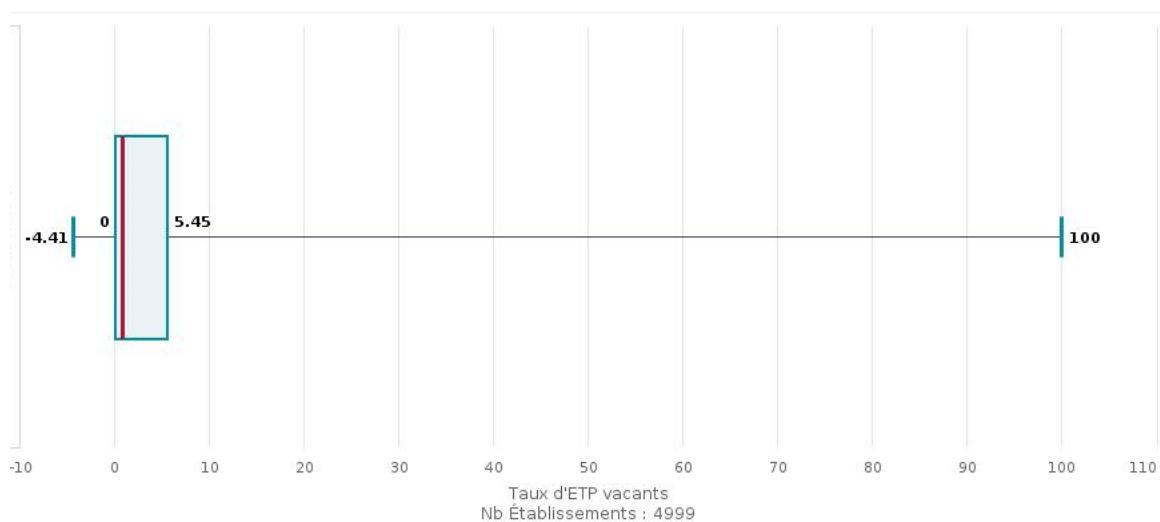
Les médianes des taux d'ETP vacants franciliens sont supérieures aux médianes nationales quelque soit le type d'établissement considéré.

L'analyse de la dispersion des taux d'ETP vacants au sein des EHPAD franciliens montre que 50% des EHPAD ont un taux compris entre 0% et 2,11% en 2020. 25% des EHPAD ont un taux d'ETP vacants compris entre 2.11% et 7,39%.

Enfin 25% des EHPAD ont un taux d'ETP vacants supérieur à 7,35% en Ile-de-France. Comparativement au niveau national, 75% des EHPAD ont un taux inférieur à 5,45%



Catégorie EHPAD  
 Type de restitution Année courante  
 Benchmark National



Taux d'ETP vacants (en %)	Médiane IDF 2018	Médiane IDF 2019	Médiane IDF 2020
EHPAD	0,96	1,55	2,11
SSIAD - SPASAD	3,70	6,33	8,32
PH Adulte - Etablissement	2,47	2,86	2,90
PH Adulte - Service	5,21	3,25	9,88
PH Enfant - Etablissement	3,32	3,33	4,30
PH Enfant - Service	6,45	7,61	6,82
PH Enfant - CAMSP -CMPP	6,38	5,43	5,47

On observe une évolution croissante des taux médians d'ETP vacants sur ces 3 dernières années.

L'année 2020 reste particulière compte tenu de la situation de crise sanitaire.

### Médianes départementales des taux d'ETP vacants en IDF

Taux d'ETP vacants 2020 (en %)	75	77	78	91	92	93	94	95	Médiane IDF
EHPAD	3,53	2,40	2,88	1,53	0,21	0,99	2,07	2,05	2,11
SSIAD - SPASAD	2,46	7,97	6,67	11,87	6,76	7,33	12,58	10,91	8,32
PH Adulte - Etablissement	3,10	1,66	2,80	6,33	4,30	2,55	4,65	5,33	2,90
PH Adulte - Service	10,26	5,54	15,78	35,87	4,75	9,17	12,38	6,34	9,88
PH Enfant - Etablissement	4,84	2,71	3,84	5,45	4,12	5,10	4,82	2,08	4,30
PH Enfant - Service	9,06	5,97	5,94	6,04	8,35	5,89	9,04	3,90	6,96
PH Enfant - CAMSP -CMPP	2,46	9,00	4,54	3,72	9,01	6,55	6,75	6,70	5,76

### Focus sur le taux d'ETP<sup>4</sup> vacants en EHPAD sur les métiers IDE et AS/AMP/ASG : Approche par les ERRD

La comparaison des ETP réalisés 2020 aux ETP prévisionnels 2020 à partir des ERRD 2020 donne le résultat suivant :

ERRD 2020 - IDF -N=648  
EHPAD

	Prévus 2020	Réalisés 2020	ETP Vacants	% ETP vacants
<b>Nombre ETP Infirmiers</b>	3 513	3 566	247	7%
<b>Nombre ETP AS/AMP/ASG</b>	14 028	15 132	637	5%

Les données extraites des documents budgétaires des EHPAD permettent de calculer un taux d'ETP vacant par métiers. Les ETP vacants correspondent à l'écart, lorsque celui-ci est positif, entre le nombre d'ETP prévus au budget et le nombre d'ETP réalisés. Le taux d'ETP vacant correspond au nombre d'ETP vacant rapporté au nombre d'ETP budgétés. En moyenne en Ile de France ce taux est de 7% pour les infirmiers et de 5% pour les AS/AMP/ASG.

ERRD 2020 - IDF -N=648 EHPAD			
	Taux d'ETP vacants 1er quartile	Taux ETP vacants Médiane	Taux d'ETP vacants 3ème quartile
<b>Nombre ETP Infirmiers</b>	0%	2%	10%
<b>Nombre ETP AS/AMP/ASG</b>	0%	0%	6%

Au sein des EHPAD franciliens, le taux d'ETP vacants d'infirmiers est inférieur à 2% pour 50% d'entre eux. Pour un quart des EHPAD, le taux d'ETP vacants d'infirmiers est compris entre 2% et 10%.

Le taux d'ETP vacants d'aide-soignants/AMP/ASG est compris entre 0% et 6% pour 50% des EHPAD. Il est supérieur à 6% pour 25% des EHPAD.

---

<sup>4</sup> Hors ETP externes

## Taux de prestations externes sur les prestations directes

**Objectif de l'indicateur :** Quelle est l'importance de la contribution des partenaires externes (intérim, professionnels libéraux...) à l'activité de l'ESMS en matière de prestations directes?

**Définition :** Part des charges de prestations externes dans le total du Groupe 2 des « dépenses de personnel » (hors restauration et blanchisserie).

Taux de prestations externes sur les prestations directes en %	Médiane IDF 2020	Médiane Nationale 2020
EHPAD	1,63	2,40
SSIAD - SPASAD	3,37	11,36
PH Adulte - Etablissement	2,66	2,34
PH Adulte - Service	0,69	1,26
PH Enfant - Etablissement	1,83	1,96
PH Enfant - Service	1,82	2,36
PH Enfant - CAMSP -CMPP	0,26	1,23

Le tableau de bord indique, pour les prestations directes (soins et accompagnement), la proportion du recours à l'externalisation. Cet indicateur est calculé à partir des données financières de l'ESMS : les dépenses pour les prestataires extérieurs et sous-traitants sont comparées au volume total des dépenses au personnel. Les SSIAD sont la catégorie de structure où le taux d'externalisation est le plus élevé.

Ce taux est supérieur à 3,37% pour la moitié des SSIAD franciliens. Comparativement au niveau national, 50% des SSIAD ont un taux d'externalisation supérieur à 11,36%.

### Médianes départementales des taux de prestations externes en Ile-de-France

Taux de prestations externes sur les prestations directes 2020 (en %)	Médiane 75	Médiane 77	Médiane 78	Médiane 91	Médiane 92	Médiane 93	Médiane 94	Médiane 95	Médiane IDF
EHPAD	1,20	1,73	1,36	1,36	1,47	1,65	2,6	2,48	1,63
SSIAD - SPASAD	2,92	6,66	3,11	4,59	3,46	1,22	7,10	2,10	3,37
PH Adulte - Etablissement	4,89	2,47	2,65	3,28	3,09	3,02	2,35	2,44	2,66
PH Adulte - Service	5,49	1,41	0,14	0,00	0,44	0,54	0,88	0,31	0,69
PH Enfant - Etablissement	3,34	2,98	1,72	2,70	3,40	3,08	4,56	2,35	2,38
PH Enfant - Service	1,66	2,54	1,33	1,45	1,80	1,72	1,77	1,96	1,82
PH Enfant - CAMSP -CMPP	0,89	1,41	0,01	0,13	0,02	1,72	0,05	0,70	0,26



## Taux d'absentéisme

**Objectif de l'indicateur :** Cet indicateur permet de mesurer l'absentéisme au sein des effectifs susceptible d'entraîner une désorganisation de la structure. (hors formation et congés payés).

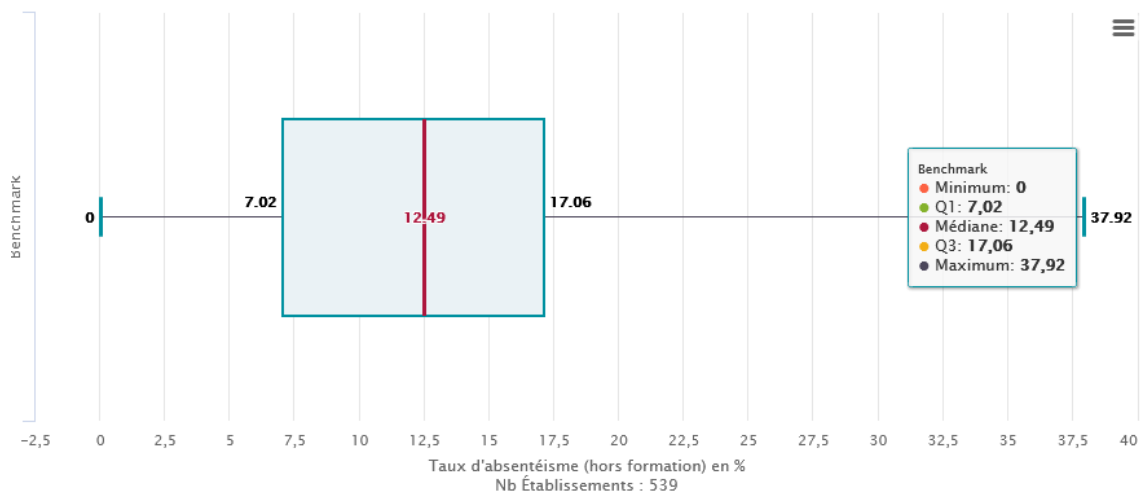
**Définition :** Nombre total de jours calendaires d'absence des effectifs réels (hors Formation et congés payés) sur le nombre d'ETP réels x 365.

Taux d'absentéisme (en %)	Médiane IDF 2020	Médiane Nationale 2020
EHPAD	12,49	11,68
SSIAD - SPASAD	12,73	11,81
PH Adulte - Etablissement	12,26	12,42
PH Adulte - Service	8,84	8,51
PH Enfant - Etablissement	11,39	11,67
PH Enfant - Service	8,93	7,93
PH Enfant - CAMSP -CMPP	8,35	7,82

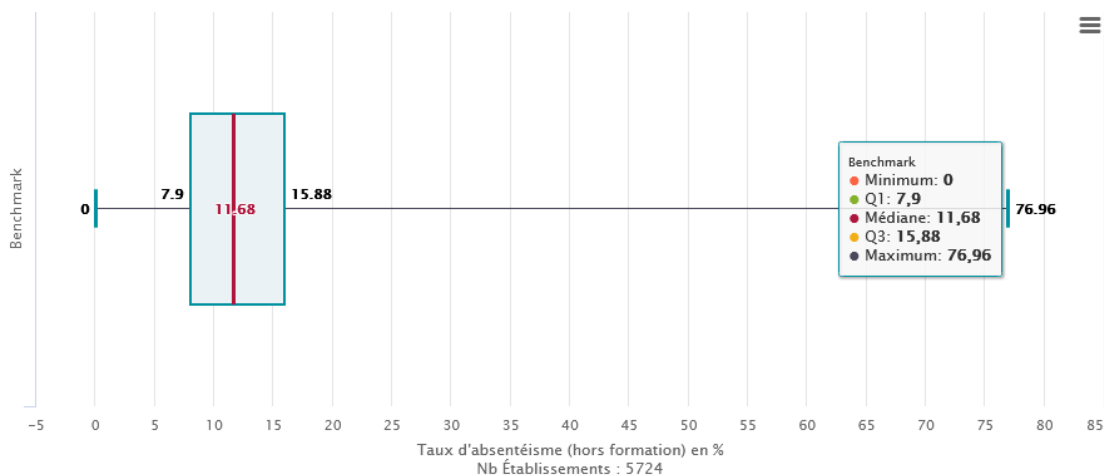
Les SSIAD, les EHPAD et les établissements accueillant des adultes en situation de handicap sont les établissements où la médiane du taux d'absentéisme est la plus élevée. La moitié de ces structures ont un taux d'absentéisme supérieur à 12%. Les taux observés en IDF sont proches des médianes nationales pour toutes les catégories d'établissement.

En Ile-de-France, 50% des EHPAD ont un taux d'absentéisme compris entre 7% et 17%. Au niveau national, 50% des EHPAD ont un taux d'absentéisme compris entre 8% et 16%.

Région Île-de-France  
 Catégorie EHPAD  
 Type de restitution Année courante  
 Benchmark Régional



Catégorie EHPAD  
 Type de restitution Année courante  
 Benchmark National



### Médianes départementales des taux d'absentéisme en IDF

Taux d'absentéisme 2020 (en %)	Médiane 75	Médiane 77	Médiane 78	Médiane 91	Médiane 92	Médiane 93	Médiane 94	Médiane 95	Médiane IDF
EHPAD	13,51	12,19	13,27	12,04	12,61	11,48	11,02	13,27	12,49
SSIAD - SPASAD	13,24	15,19	12,03	11,16	9,24	14,23	13,11	14,09	12,73
PH Adulte - Etablissement	12,25	11,83	11,90	11,81	13,42	11,34	12,37	15,17	12,26
PH Adulte - Service	9,57	8,66	3,06	28,15	15,46	9,25	6,88	5,30	8,84
PH Enfant - Etablissement	15,30	11,88	12,97	10,40	8,99	15,90	9,45	12,33	10,95
PH Enfant - Service	13,47	9,25	8,01	7,33	5,76	10,42	9,83	11,01	8,93
PH Enfant - CAMSP -CMPP	9,10	9,99	10,47	9,66	9,35	2,31	0,78	15,99	8,35

Taux d'absentéisme (en %)	Médiane IDF 2018	Médiane IDF 2019	Médiane IDF 2020
EHPAD	10,91	11,19	12,49
SSIAD - SPASAD	11,07	12,13	12,73
PH Adulte - Etablissement	9,36	9,56	12,26
PH Adulte - Service	7,45	5,71	8,84
PH Enfant - Etablissement	9,31	9,08	10,95
PH Enfant - Service	6,98	7,76	8,93
PH Enfant - CAMSP -CMPP	7,02	4,96	8,35

Le taux d'absentéisme est plus élevé au sein du secteur personnes âgées. On constate une évolution plus marquée ces trois dernières années au sein du secteur PH.

## Taux de rotation des personnels sur effectifs réels

**Objectif de l'indicateur :** Cet indicateur permet d'estimer la stabilité des effectifs CDI ou titulaires ainsi que l'importance du renouvellement des équipes.

**Définition :** Seuls les recrutements et les départs des effectifs en CDI ou titulaires (hors CDD de remplacement et contrats aidés) sont pris en compte pour le calcul de l'indicateur. Correspond à la somme du taux d'entrée et du taux de sortie sur les effectifs réels au 31/12/20.

Taux de rotation des personnels 2020 (en %)	Médiane IDF	Médiane nationale
EHPAD	14,17	12,5
SSIAD - SPASAD	19,23	12,50
PH Adulte - Etablissement	14,35	10,49
PH Adulte - Service	18,83	9,38
PH Enfant - Etablissement	16,17	9,60
PH Enfant - Service	12,50	8,33
PH Enfant - CAMSP -CMPP	9,41	8,58

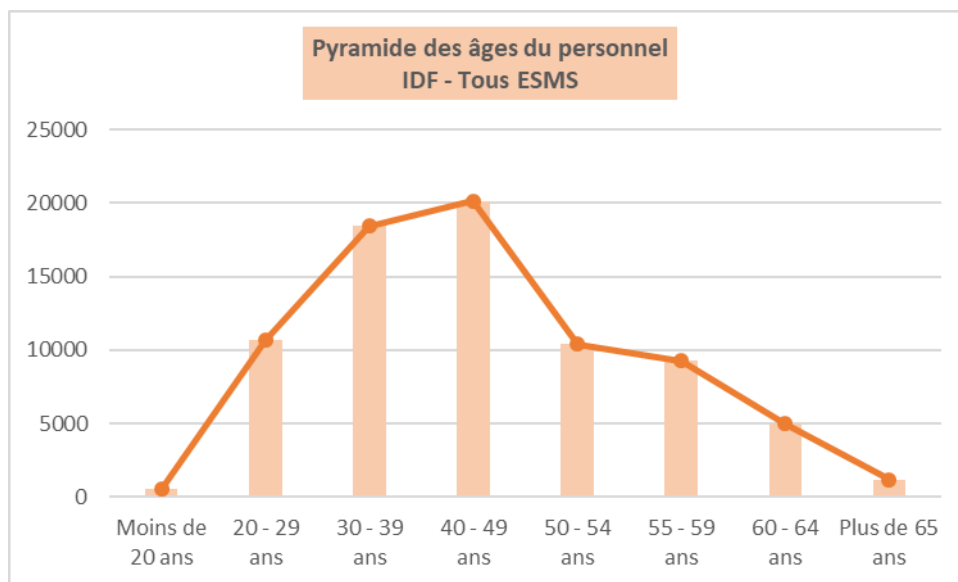
Taux de rotation des personnels (en %)	Médiane 2018 IDF	Médiane 2019 IDF	Médiane 2020 IDF
EHPAD	14,63	15,76	14,17
SSIAD - SPASAD	16,67	21,43	19,23
PH Adulte - Etablissement	13,80	14,60	14,35
PH Adulte - Service	13,33	21,83	18,83
PH Enfant - Etablissement	13,86	12,90	16,17
PH Enfant - Service	14,29	13,04	12,50
PH Enfant - CAMSP -CMPP	11,41	9,30	9,41

Médianes départementales des taux de rotation en Ile-de-France

Taux de rotation des personnels 2020 (en %)	Médiane 75	Médiane 77	Médiane 78	Médiane 91	Médiane 92	Médiane 93	Médiane 94	Médiane 95	Médiane IDF
EHPAD	14,63	15,00	14,71	15,82	15,24	11,11	14,29	13,02	14,17
SSIAD - SPASAD	29,17	18,75	15,00	19,23	20,53	14,32	16,35	27,19	19,23
PH Adulte - Etablissement	12,09	11,06	14,30	14,50	20,04	11,28	16,60	13,58	14,35
PH Adulte - Service	26,47	11,31	14,07	11,11	27,27	21,14	8,33	33,07	18,83
PH Enfant - Etablissement	21,02	8,60	11,23	17,32	15,52	16,29	9,64	17,50	16,17
PH Enfant - Service	16,03	9,38	10,82	8,58	17,36	15,00	10,42	15,21	12,50
PH Enfant - CAMSP -CMPP	10,16	9,10	6,13	5,08	10,21	13,87	9,38	10,13	9,41

## Pyramide des âges du personnel

**Définition** : Sont à comptabiliser les personnels effectivement présents dans l'effectif au 31/12/2020 qu'ils soient ou non en congés de fin d'année, qu'ils soient en CDD ou en CDI / titulaires, et quelle que soit leur quotité de temps de travail.



	Moins de 20 ans	de 20 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 - 54 ans	55 - 59 ans	60 - 64 ans	Plus de 65 ans	Total
EHPAD	1%	13%	24%	28%	14%	12%	6%	1%	100%
SSIAD - SPASAD	0%	15%	25%	23%	14%	14%	8%	2%	100%
PH Adulte - Etablissement	0%	14%	24%	27%	14%	13%	6%	1%	100%
PH Adulte - Service	0%	16%	31%	23%	13%	10%	7%	2%	100%
PH Enfant - Etablissement	0%	16%	26%	25%	12%	12%	7%	2%	100%
PH Enfant - Service	0%	17%	28%	26%	10%	10%	7%	2%	100%
PH Enfant - CAMSP CMPP	0%	8%	22%	27%	11%	16%	12%	4%	100%
Total général	1%	14%	24%	27%	14%	12%	7%	2%	100%

### Part des personnels > 50 ans par catégories de structures en 2020

	% 50 ans et +
EHPAD	34%
SSIAD - SPASAD	36%
PH Adulte - Etablissement	35%
PH Adulte - Service	30%
PH Enfant - Etablissement	33%
PH Enfant - Service	30%
PH Enfant - CAMSP CMPP	42%

# GLOSSAIRE

AMP Aide Médico-Psychologique

ANAP Agence Nationale d'Appui à la Performance

ARS Agence Régionale de Santé

AS Aide-soignant

ASG Assistant de soins en gérontologie

ASH Agent de service hospitalier

ATIH Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation

CAMSP Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CD Conseil départemental

CMPP Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CPOM Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRP Centre de Rééducation Professionnelle

EAM Établissement d'accueil médicalisé en tout ou partie pour personnes handicapées

EEAP Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

EHPAD Etablissement d'hébergement pour personne âgée dépendante

ERRD Etat réalisé des recettes et des dépenses

ESAT Etablissement et Service d'Aide par le Travail

ESMS Etablissement et Service Médico-Social

ETP Equivalent temps plein

IDA Institut pour Déficients Auditifs

IDE Infirmier Diplômé d'Etat

IDV Institut pour Déficients Visuels

IEM Etablissement pour déficient moteur

IES Institut d'éducation sensorielle

IME Institut Médico-Educatif

ITEP Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

MAS Maison d'Accueil Spécialisée

PA Personne âgée

PH Personne Handicapée

RH Ressources Humaines

SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SESSAD Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

SSIAD Service de Soins Infirmiers A Domicile

SPASAD Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile

TDB MS Tableau De Bord de la performance dans le secteur médico-social

(nom de la Direction et du service)

13 rue du Landy – 93200 Saint-Denis

Tél. : 01 44 02 00 00 Fax : 01 44 02 01 04

[iledefrance.ars.sante.fr](http://iledefrance.ars.sante.fr)